



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Séjours professionnels en Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, Portugal et Royaume-Uni pour les enseignants du second degré de l'enseignement public

Instruction du 09/11/2023 relative à l'appel à candidature pour les séjours professionnels en Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, Portugal et Royaume-Uni

**Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération
DAREIC**

**Affaire suivie par : Maïa AIT-HABIB
Tél : 01 57 02 80 19
Mél : maia.zaytoun@ac-creteil.fr**

Texte adressé à mesdames et messieurs les chefs d'établissement sous couvert de Mesdames et monsieur les directeurs académiques des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Référence :

- *Note de service du 23-6-2023 relative aux échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants : calendrier de dépôt et de traitement des candidatures pour l'année 2024-2025, publiée au BOEN n° 30 du 27-7-2023*
-

La présente note informe du calendrier concernant les séjours professionnels en Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, Portugal et Royaume-Uni pour les enseignants de langue vivante et de discipline non linguistique du second degré de l'enseignement public.

L'appel à candidature pour effectuer un séjour professionnel en Europe en 2024-2025 est ouvert.

Ces séjours s'adressent aux enseignants titulaires de langue (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais) et de discipline non linguistique des établissements publics du second degré. Toutes les informations utiles relatives à ce programme pour le séjour dans les pays sélectionnés (Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, Portugal et Royaume-Uni) ainsi que pour l'accueil de professeurs européens sont contenues dans la note de service du 23-6-2023, notamment le calendrier avec les délais à respecter.

Pour le départ d'un enseignant français : après avis et signature par le chef d'établissement, les dossiers doivent être transmis, par voie hiérarchique, aux inspecteurs de la discipline concernée pour avis.

Les inspecteurs feront parvenir les dossiers à la DAREIC pour lundi 27 mai 2024.

Je vous remercie de bien vouloir suivre la procédure indiquée. Toute candidature ne respectant pas les délais quelle qu'en soit la raison, ou adressée directement à France Education international sans respect de la voie hiérarchique et des procédures, sera refusée.

Le secrétaire général

Mehdi Cherfi